

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 26

Artikel: Patrie et liberté
Autor: L.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182822>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Patrie et Liberté.

Chaque année, avec la belle saison, nous revient la célébration des fêtes de nos sociétés populaires, abbayes, cordons, prix de jeunesse, etc., etc.

Ces sociétés nées de circonstances et de besoins divers, ont le plus souvent pour but de développer le goût du tir et de resserrer les liens qui unissent les citoyens entre eux.

Généralement, ces fêtes ont lieu le dimanche et attirent les promeneurs du rayon par l'appât d'un joyeux banquet ou d'un bal en plein air. A ceux qui ne prennent part ni à l'un ni à l'autre, il est offert gratuitement un peu de musique et quelques aperçus de civisme.

La patrie, la liberté, l'égalité, la fraternité, quelquefois un brin de concorde, constituent ordinairement le fond des harangues que nous faisons à ces occasions et que nous dissimulons sous le nom de toasts.

La fumée de notre petit blanc aidant, l'âme des orateurs s'échauffe, s'anime, et l'amour de la patrie et de la liberté s'échappe par tous les pores. C'est l'heure où l'on foudroie les tyrans, où l'on écrase les despotes, et où l'étranger, cet ennemi constant et impersonnel, tombe frappé sous la balle du soldat citoyen.

Alors on entend des tirades comme celle-ci :

« Si jamais le Moscovite venait nous attaquer à la tête de ses hordes sauvages, notre beau Rhin, gonflé des cadavres de nos agresseurs, irait montrer aux peuples du nord la puissance de notre bras!! »

C'est vraiment une chose étrange, que notre printanière passion pour la liberté. Pendant trois mois, cette incomparable déesse court le pays, l'œil en feu, les cheveux au vent, vers le nord, vers le midi, sur les monts, dans la plaine, partout. Sur ses pas l'enthousiasme éclate; on l'acclame, on la fête, et souvent le peuple dans ses bruyantes carresses chiffonne sa tunique sans effaroucher sa pudeur.

Barbier l'a bien dit :

..... La liberté n'est pas une comtesse
Du noble faubourg Saint-Germain,
Une femme qu'un cri fait tomber en faiblesse,
Qui met du blanc et du carmin;
C'est une femme forte.....

Bien forte en effet, car sans cela elle succombe-

rait sous l'effusion des baisers souvent par trop démocratiques de ses adorateurs.

Et puis, c'est une si bonne nature, notre liberté! elle a un caractère si facile qu'on peut lui dire bien des choses avant qu'elle ne se fâche.

Pourtant parfois le rouge lui monte au visage. Témoin l'autre jour dans une des fêtes populaires dont j'ai parlé plus haut. On avait invité, paraît-il, le Conseil d'Etat à se faire représenter au banquet. Mais autres temps, autres mœurs! celui-ci n'avait pas trouvé convenable de le faire.

Un pareil affront ne pouvait passer inaperçu. Aussi un des principaux orateurs de la fête s'écria de la tribune la voix pleine d'une sainte indignation :

« Voyez, citoyens, où est tombée la démocratie! voyez le cas que la première autorité du pays fait de nos réunions populaires! (bravo! bravo!). Voyez le courant aristocratique s'implanter chez nous! (bravo! bravo!). »

C'est à ce moment-là que j'ai vu la liberté rougir. — Et franchement il y avait de quoi.

Se figure-t-on le Conseil d'Etat s'éparpillant chaque dimanche pour aller festoyer aux quatre coins du pays, et chacun de ses membres portant un toast dans sa poche si ce n'est dans son cœur. Car évidemment toutes les sociétés militaires ou autres ont le même droit aux honorables visites de nos autorités supérieures.

Mais une autre humiliation t'attendait, ô Liberté!

On devait, comme le veut la coutume, porter un vivat au roi de la fête, c'est-à-dire au tireur le plus heureux.

Le citoyen qui en fut chargé dit entre autres choses :

« Au moins celui-là (le roi) ne fera pas comme les autres rois de la terre qui vivent aux dépens de leurs sujets, il saura mettre la main dans la poche pour abreuver son peuple! » (bravo!).

« A la santé, non pas des rois qui vivent de la sueur du peuple, mais des rois d'un jour qui lui donnent à boire!! (bravos frénétiques). »

Voilà qui s'appelle parler sans ambages, ou je ne m'y connais pas.

Et sur ce, j'ai vu la Liberté se voiler la face!

Therme-de-Lessus, juin 1874.

L. C.